

CGRET – Rencontre nationale de Golf des 4 et 5 mai 2020

Voilà déjà un certain temps que je rêve d'une rencontre de tous les golfeurs Adhérents de CGRET ou Amis de CGRET, et pourquoi pas en 2020 ?

Une enquête préalable nous ayant confirmé votre intérêt pour cet événement, nous l'avons préparé avec les encouragements du conseil d'administration de CGRET.

Organisation des journées

La rencontre aura lieu sur 2 jours :

- **Le lundi 4 mai nous serons au Domaine du Gouverneur** (Château du Breuil 01390 Monthieux). Nous déjeunerons sur place à partir de 12h (briefing inclus) et le premier départ sera à 14h sur le parcours Le Montaplan. Nous dînerons et passerons la nuit à l'hôtel du Domaine du Gouverneur (4*).



- **Le mardi 5 mai nous serons au Golf de La Bresse** (2958 route de Servas 01400 Condeissiat). Après le petit déjeuner au Domaine du Gouverneur, nous rejoindrons le Golf de La Bresse (30' en voiture) où le premier départ aura lieu à 9 heures. Nous déjeunerons ensemble sur place et ... pourrions rêver à de nouvelles rencontres.



Conditions d'inscriptions

Sur la base des coûts :

- Pratique du golf (2 (green-fee + seau de balles + gestion compétition)) : 132€,
- Hôtellerie-restauration (2 déjeuners + 1 dîner + 1 nuit avec petit-déjeuner + taxe de séjour) : 245€,

et de la contribution de CGRET aux coûts de l'hôtellerie-restauration (75% pour les adhérents, 25% pour les amis et pas de contribution pour les conjoints, sauf qu'ils sont invités à partager la chambre de l'adhérent ou de l'ami ...), les prix de l'ensemble de la prestation sera :

- pour 1 joueur Adhérent CGRET : 193€ (acompte de 114€ et solde de 79€),
- pour 2 joueurs dont 1 Adhérent CGRET et 1 conjoint : 440€ (acompte de 188€ et solde de 252€),
- pour 1 joueur Adhérent CGRET et 1 conjoint non joueur : 308€ (acompte de 148€ et solde de 160€),
- pour Amis de CGRET : sans objet, cette fois.

Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 28 février 2020.

NB : Je vous rappelle que les conditions définies ci-dessus ne sont applicables que si notre commande globale comprend au moins 10 green-fees et 8 chambres. Les chariots ou voiturettes, éventuels, restent à votre initiative et charge.

Bien entendu je vous encourage à faire co-voiturage pour les voyages aller et retour.

Conditions de paiement :

L'acompte est à régler avant le 29 février 2020 et le solde avant le 24 avril 2020.

NB : Les informations détaillées concernant les menus, les formules de jeu, les horaires de départ ... vous seront communiquées quelques jours avant notre rencontre. Merci de me faire parvenir votre numéro de licence avant la fin mars.

Restant à votre disposition et au plaisir de vous retrouver dans la Dombes

– Max Donal - Mob : 06 62 77 22 59
